



## CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 17 JUIN 2024

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DEL01\_2024\_0063

#### Marché de nettoyage et d'entretien des bâtiments communaux Lancement d'une procédure de consultation sous forme d'appel d'offres

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-sept juin à dix-huit heures et quatre minutes, le Conseil municipal de Chaville, légalement convoqué le onze juin deux mille vingt-quatre à se réunir, s'est assemblé dans la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques GUILLET, Maire.

#### Présents au début de la séance :

M. GUILLET, M. LIEVRE, M. ERNEST, Mme CHEVRIER, M. BES, M. BISSON, Mme CHAYÉ-MAUVARIN, M. PANISSAL, M. TARDIEU, Mme FOURNIER, M. TRUELLE, Mme RE, Mme SAVARY, M. DUBARRY DE LA SALLE, M. CHENU, M. MAUVARIN, Mme DORISON, M. GIRONDOT, Mme PRADET, Mme LALLEMENT, Mme NICODEME-SARADJIAN, Mme COUTEAUX, Mme FRESCO, M. BARBIER, M. DENUIT

#### Absents ayant donné procuration :

Mme LE VAVASSEUR, a donné procuration à M. BISSON  
M. FEGHALI, a donné procuration à Mme PRADET  
Mme SCHWEITZER, a donné procuration à M. LIEVRE  
M. TURINI, a donné procuration à M. BESANCON

#### Arrivés en cours de séance :

M. ANTONIO, 18h08, lors de l'examen de la délibération n°DEL01\_2024\_0044  
Mme MESADIEU, 18h11, lors de l'examen de la délibération n°DEL01\_2024\_0044  
M. BESANCON, 18h15, lors de l'examen de la délibération n°DEL01\_2024\_0044  
Mme TILLY, 18h25, lors de l'examen de la délibération n°DEL01\_2024\_0049  
Mme COSTE, 18h29, lors de l'examen de la délibération n°DEL01\_2024\_0049

#### Excusée :

Mme ACKERMANN

#### Désignation du secrétaire de séance :

Mme FOURNIER, désignée à l'unanimité par l'assemblée communale, a procédé à l'appel nominal

Publication le : 25 juin 2024

**Objet : Marché de nettoyage et d'entretien des bâtiments communaux - Lancement d'une procédure de consultation sous forme d'appel d'offres**

La ville de Chaville bénéficie d'un marché relatif à des prestations de nettoyage et d'entretien des bâtiments communaux. Ce marché arrive à échéance le 23 décembre 2024.

Il est donc proposé de lancer un appel d'offres ouvert pour le renouveler.

Le marché sera alloté en deux lots distincts. Le premier lot aura pour objet le nettoyage et l'entretien des locaux des bâtiments communaux. Le deuxième lot aura pour objet le nettoyage des vitres et surfaces vitrées des bâtiments communaux.

Pour le lot n°1, le marché sera mixte :

- il sera à prix forfaitaire pour le nettoyage et l'entretien des bâtiments ;
- il sera à bons de commande sur la base de prix unitaires sans montant minimum et avec un montant maximum de 20 000 € HT pour les prestations de nettoyage occasionnelles et-supplémentaires et pour les ajouts de bâtiments en cours d'exécution du marché.

Il est précisé que les prestations de nettoyage de la future cuisine communale ne sont pas prévues car le nettoyage sera prévu en régie par les agents de la Ville.

Pour le lot n°2, le marché sera mixte :

- il est à prix forfaitaires pour les prestations récurrentes de nettoyage des vitres effectuées dans les bâtiments communaux ;
- il est à bons de commande sur la base de prix unitaires sans montant minimum et avec un montant maximum de 50 000 € HT pour les prestations de nettoyage des vitres occasionnelles et supplémentaires.

Pour le lot n°1, le montant annuel des dépenses est estimé à 320 000 € HT pour la partie forfaitaire.

Pour le lot n°2, le montant annuel des dépenses est estimé à 22 000 € HT pour la partie forfaitaire.

Le marché prendra effet à compter de sa date de notification pour une durée d'un an. Il sera reconductible trois fois par décision expresse de la Ville pour une durée d'un an, sans que la durée totale du marché ne puisse excéder quatre ans.

En cas de consultation infructueuse, le marché sera relancé soit par voie d'appel d'offres, soit par voie de marché sans publicité ni mise en concurrence préalables dans les conditions définies par le Code de la commande publique.

En conséquence, il est demandé au Conseil municipal d'autoriser le Maire à lancer la procédure et à signer le marché relatif à des prestations de nettoyage et d'entretien des bâtiments communaux.

Les membres de la commission municipale « Cadre de vie » ont examiné l'objet de la présente délibération le 6 juin 2024.

**Le Conseil municipal,  
après en avoir délibéré,  
au scrutin public et à l'unanimité,**

**AUTORISE** Monsieur le Maire à lancer la procédure de consultation par voie d'appel d'offres pour le marché relatif à des prestations de nettoyage et d'entretien de bâtiments communaux de la ville de Chaville, ainsi qu'à relancer cette procédure, en cas d'absence d'offre ou dans les cas où seules des offres irrégulières, inacceptables ou inappropriées au sens de l'article L.2152-1 du Code de la commande publique auraient été présentées, soit par voie d'appel d'offres ouvert, soit par voie de procédure avec négociation, soit par voie de marchés sans publicité ni mise en concurrence préalables dans les conditions définies par le Code de la commande publique.

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer les marchés qui en résulteront.

**PRECISE** que les dépenses correspondantes sont inscrites au budget communal.

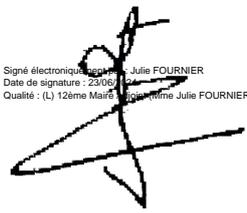


71  
Signé électroniquement par : Jean-Jacques GUILLET  
Date de signature : 21/06/2024  
Qualité : Mr LE MAIRE (Jean-Jacques GUILLET)

Jean-Jacques GUILLET  
Maire de Chaville



Signé électroniquement par : Julie FOURNIER  
Date de signature : 23/06/2024  
Qualité : (L) 12ème Maire Adjointe (Mme Julie FOURNIER)

  
Julie FOURNIER  
12<sup>ème</sup> maire adjointe  
Secrétaire de séance

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de deux mois à compter de sa publicité et sa transmission aux services de l'Etat.